



Saint-Dolay

informations municipales

n° 136 Juillet 2015



Horaires d'ouverture



Mairie 02 99 90 20 69
Lundi, mercredi et vendredi
8h15 / 12h - 13h30 / 17h30
Mardi et jeudi 8h15 / 12h
Samedi 9h / 12h (sauf juillet et août)



Médiathèque 02 99 90 29 29
Mercredi 9h / 12h - 13h30 / 18h
Vendredi 15h / 18h
Samedi 9h / 12h30

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Rue des Écoliers - Tél. 02 99 90 27 16

Permanences

Le Maire, Joël BOURRIGAUD
1^{er} adjoint, Yves BERTHO
2^e adjoint, Muriel MALNOË
3^e adjoint, Patrick GERAUD
4^e adjoint, Emmanuelle GONÇALVES
5^e adjoint, Joël GERLIGAND

Lundi de 10h à 12h et le vendredi de 9h à 11h
Lundi de 9h30 à 11h30 et le vendredi de 15h à 16h
Mercredi de 10h à 12h
Mardi de 10h à 12h
Judi de 10h à 12h
Samedi de 9h30 à 11h30

Mémo...

CICAS du Morbihan
Centre Médico Social de Muzillac
1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois
de 9h30 à 12h (sur rendez-vous)
n° indigo : 0 820 200 075

CARSAT de Bretagne
Muzillac Centre Médico Social
Route de Billiers - 1^{er}, 2^e et 3^e jeudis
de chaque mois de 9h à 12h et de
13h30 à 16h30 (uniquement sur
rendez-vous)
Allaire Maison des permanences
place de la mairie - 2^e et 4^e lundis
de chaque mois de 9h à 12h
et de 13h30 à 16h30 (uniquement
sur rendez-vous) n° indigo : 39 60

**Association des conjoints
survivants et parents d'orphelins**
02 97 47 42 80
www.asso.veuves56@orange.fr

Assistante sociale
Un lundi tous les 15 jours de 14h
à 16h30 (sur rendez-vous)
à la mairie de SAINT-DOLAY. Pour
prendre rendez-vous, appelez le
Centre Médico Social: 02 97 69 53 02

C.P.A.M
Sur rendez-vous au 36 46

CAF
0810 255 610

M.S.A.
02 97 46 52 52

CAPS
Centre d'Accueil et de Permanences
des Soins - Pour consulter
un médecin de garde, contacter
au préalable le médecin au :
02 97 68 42 42. En semaine de 20h
à 8h. Du samedi 13h au lundi 8h.
Les jours fériés.

Défibrillateur
Résidence des Tulipes
rue des Tulipes - Tél. 02 99 90 17 28

Déchetterie
Ouvverte du mardi au samedi
de 9h à 12h et de 13h45 à 17h30
Fermée le lundi toute la journée
et le jeudi après-midi.
Tél. 02 99 90 87 99

Sommaire

Édito	3
Actualité municipale	
Budget 2015	4
Le quartier des Châtaigniers prêt à vous accueillir	5
NEOTOA livre 4 pavillons à Saint Dolay	5
Rénovation	6
Rénovation Remise des clés	6
A.L.S.H - Séjour à la neige aux Gets ..	6
Actualité intercommunale	
Budget	7
Un nouveau cinéma en 2016	8
Déchets : 3 contentieux liés à la REOM	8
Forum emploi saisonnier	9
Transports scolaires	10
Visites et Circuits du Patrimoine	11
Tourisme Arc Sud Bretagne	12
Actualités diverses	
État civil	14
Recensement militaire	14
Compte prévention pénibilité	14
L'Agence Départementale d'Information sur le Logement	14
Le carnet de santé de votre habitat ..	15
Le cas du Métaldéhyde	15
Mission Locale Jeunes du Pays de Redon et de Vilaine	16
Rénovation énergétique	17
Services petite enfance	18
Actualité culturelle	
Saison culturelle 2015	19
Activités médiathèque	20
Actualité scolaire	
École Arc-en-Ciel	21-22
École Notre-Dame Jeanne d'Arc	23-24
Actualité associative	
Club des Ajoncs d'Or	25
Université du temps libre	25
Association Loisirs-danse Saint-Dolay	25
Le Rond Mitao	26
Yoga pour tous	26
Karaté Shito Ryu	27
Manifestations	28



Chères Dolaysiennes et chers Dolaysiens,

Après une année de mandat, quel est notre bilan :

Tout d'abord, je tiens à remercier les adjoints qui animent leurs commissions avec beaucoup d'assiduité et les élus qui participent activement aux nombreuses réunions.

Si l'année 2014 fût une année de gros investissements :

- Rénovation et extension du restaurant scolaire
- Extension de l'ALSH (centre de loisirs)
- Travaux divers d'entretien des bâtiments et de la voirie
- Accompagnement de « EADM » pour la réalisation de la ZAC des Châtaigniers dont 15 lots sont disponibles à la vente.

L'année 2015 sera consacrée plus particulièrement à différentes études et à quelques petits travaux :

- Aménagement extérieur des trois logements de BSH, dont les clés furent remises aux nouveaux résidents le 22 avril 2015.
- Rénovation des locaux des kinésithérapeutes, place de l'église.
- Le conseil municipal vient de prescrire le PLU (plan local d'urbanisme) le 28 mai 2015, afin d'en faire une révision complète. Un bureau d'études sera désigné après un appel d'offres au cours de l'été 2015.

Pour réaliser ce nouveau PLU, plusieurs études seront nécessaires :

- Redéfinir l'étude de zonage d'assainissement collectif.
- Inventaire des zones humides et des cours d'eau...

Cette révision se fera sur deux années minimum et de nombreuses réunions

seront nécessaires à la commission, élargie aux différents partenaires, qui seront mises en place à l'automne.

Le budget 2015 que vous allez découvrir dans ce bulletin se limite à la gestion courante de la commune, ainsi qu'aux études nécessaires indiquées ci-dessus.

Notre capacité d'investissement est impactée par les ressources de l'État qui vont baisser pendant trois années et nous devons stabiliser les frais de personnels malgré les besoins croissant d'activités.

La commission voirie a fait le point sur l'utilisation des chemins dans les prés de Vilaine.

Je tiens à rappeler que ces chemins sont entretenus principalement pour que les agriculteurs puissent sortir le foin dans de bonnes conditions.

L'entretien de ces chemins coûte une fortune. Chaque année 15000 à 20000 € de travaux sont nécessaires et nous regrettons que certains usagers ne respectent pas ces lieux...

Cette année, des travaux seront engagés et les élus seront vigilants sur la gestion de la circulation qui pourra être interdite au cours de l'hiver.

À compter du 1^{er} juillet 2015, l'instruction des permis de construire et de tous les documents d'urbanisme seront réalisés par la « Communauté d'Agglo de Vannes » qui dispose d'une équipe d'inspecteurs. Cette nouvelle charge représente environ 15 000 € pour la commune.

Depuis la rentrée scolaire 2014/2015, la commune a pris en charge l'organisation et le financement des TAPS (temps d'activités périscolaires). Aussi, je tiens à remercier et féliciter tous les acteurs de la réussite de cette organisation qui sera renouvelée à la rentrée prochaine.

Nous confirmons que les enfants ont apprécié les activités proposées au cours de l'année.

Le personnel des services techniques sera encadré par un nouveau responsable que nous venons de nommer à compter du 1^{er} juillet 2015.

Bérenger DOIZI travaille à l'entretien des bâtiments communaux de la commune depuis un an, en contrat aidé, et ses qualités de technicien et ses nombreuses compétences nous ont convaincus.

Désormais, Bérenger sera notre nouvel interlocuteur pour l'ensemble des travaux, en collaboration avec ses collègues et de la Directrice des services, Marie-Claire LOYER.

Avant de conclure, je vous informe que Nadège LUNEAUT a démissionné de son poste de conseillère municipale pour des raisons personnelles et je tiens à la remercier pour sa participation au sein du conseil.

Son remplaçant est Sébastien CAILLE qui était le 19^e sur notre liste de candidats aux élections de mars 2014. Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans le conseil municipal.

Comme vous le constaterez dans ce bulletin semestriel, les nombreuses informations qu'il contient sont le fruit du travail des élus et du personnel communal qui œuvrent pour le bien-être de toute la population Dolaysienne.

Je n'oublie pas de remercier et de féliciter, comme chaque année, les membres des associations qui offrent de nombreuses manifestations pour animer notre commune de Saint-Dolay.

Après 11 mois de travail, il est temps de penser aux vacances d'été pour se reposer, voyager et faire le plein d'énergie pour reprendre vos activités à la rentrée.

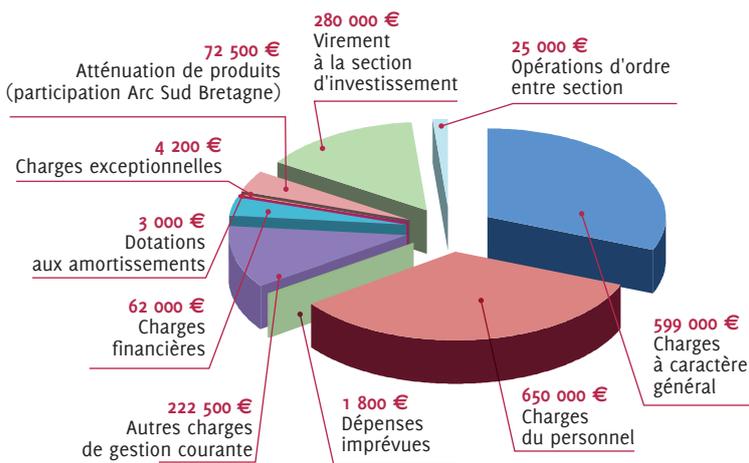
Le maire,
J. BOURRIGAUD

Actualité municipale

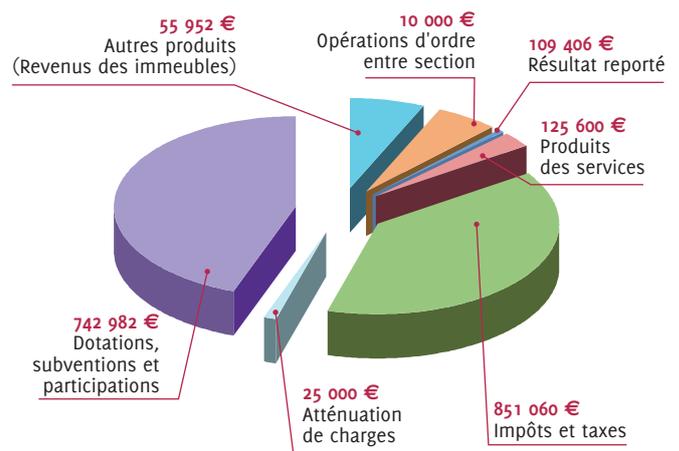
Budget 2015

Section de fonctionnement

Les dépenses: 1 920 000 €



Les recettes: 1 920 000 €

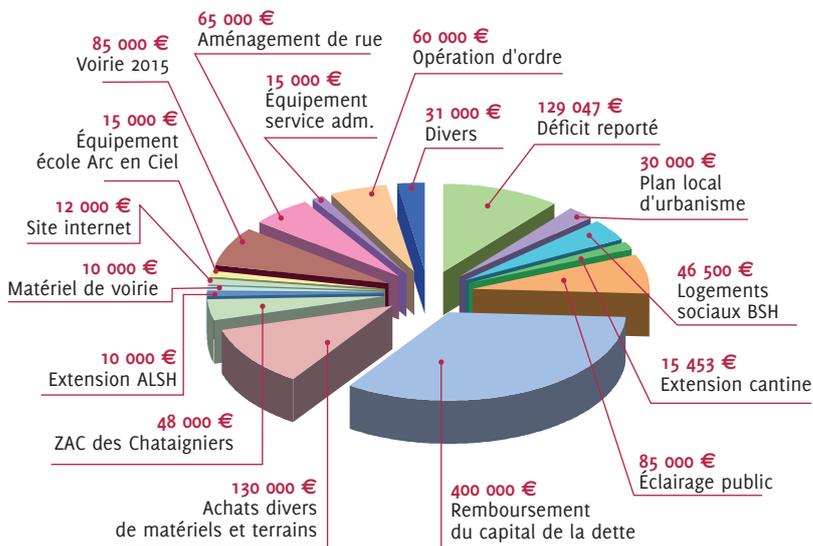


Le budget primitif 2015 s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 920 000 € pour le budget de fonctionnement et à 1 187 000 € pour le budget d'investissement. Sur les graphiques ci-dessus, vous constatez que les dépenses à caractères générales sont légèrement en hausse de 3 %. En 2014 les charges salariales subissent une augmentation de 8,3 % dues au besoin de personnel supplémentaire pour les TAPS (temps d'activité périscolaire). Par ailleurs sur les graphiques ci-dessous, vous constaterez que pour

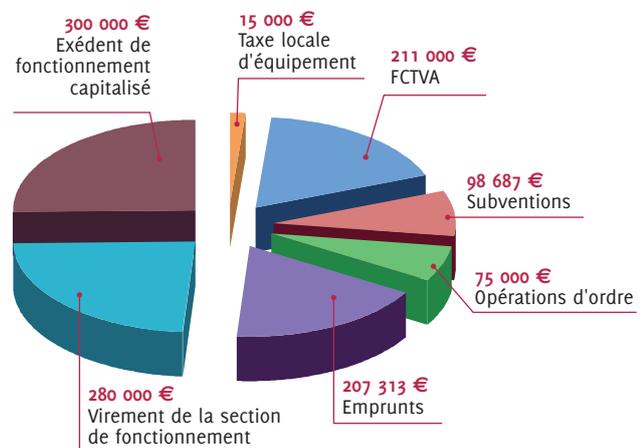
les dépenses d'investissement, 34 % du budget est consacré au remboursement de la dette (augmentée du remboursement du capital d'un prêt relais TVA) et 20 % du budget pour la voirie, l'aménagement des rues et la rénovation de l'éclairage public. Pour l'année 2015, le conseil municipal a décidé d'augmenter les impôts locaux de 1,5 % pour la taxe d'habitation et la taxe foncière bâtie, la taxe foncière non bâtie est restée inchangée.

Section d'investissement

Les dépenses: 1 187 000 €



Les recettes: 1 187 000 €



Le quartier des Châtaigniers prêt à vous accueillir

Objectifs

Doté d'une position privilégiée à deux pas du centre bourg le nouveau quartier de la ZAC des Châtaigniers est intégré à son environnement naturel.

Le quartier a été organisé pour offrir un cadre de vie de qualité pour répondre aux mieux aux attentes des futurs acquéreurs.

Programme

Les travaux de la première tranche sont terminés.



Prix

ZAC des Châtaigniers - Sait-Dolay - TRANCHE 1

Obs.	LOT	Superficie	Prix TTC	Prix après remises TTC
	1	502 m ²	30 528	28 528
	2	556 m ²	33 823	31 823
	3	516 m ²	31 390	29 390
	4	430 m ²	26 158	24 658
	5	442 m ²	26 888	25 388
	6	418 m ²	25 428	23 928
	7	418 m ²	25 428	23 928
	8	504 m ²	30 660	28 660
	9	495 m ²	30 113	28 113
	10	441 m ²	26 828	25 328
	11	414 m ²	25 185	23 685
	12	464 m ²	28 227	26 727
	13	383 m ²	23 299	21 799
	14	485 m ²	29 504	28 004
Réservé	15	409 m ²	24 881	23 381

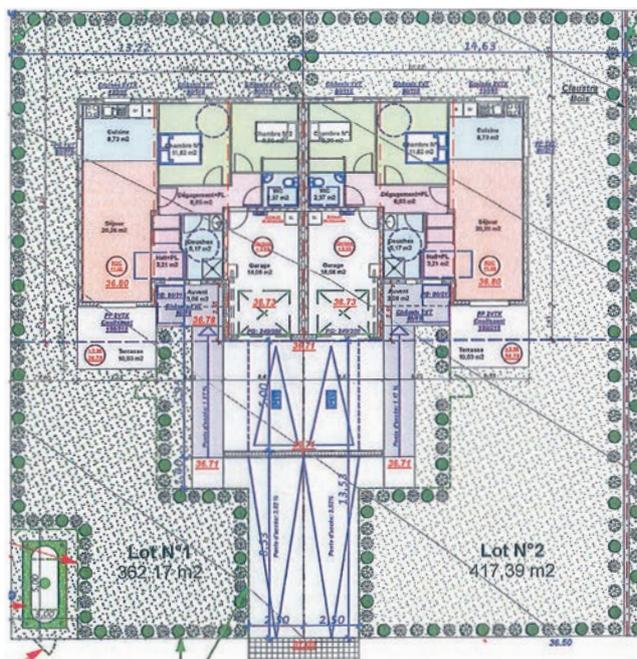
Renseignements auprès de EADM - Tél. 02 97 01 59 91

NEOTOA livre 4 pavillons à Saint-Dolay

NEOTOA, bailleur social de plain-pied. D'environ 70 m², chacun dispose d'un jardin avec terrasse et d'un garage pour un loyer d'environ 450 €.

Des panneaux photovoltaïques en toiture assurent une autoproduction d'électricité en journée.

Si vous êtes intéressé par ces logements, vous pouvez prendre contact avec NEOTOA : 02 99 71 05 50 ou avec la Mairie de Saint-Dolay : 02 99 90 20 69.



Rénovation



Le chantier nature et patrimoine renove le calvaire de Saint-Dolay et la passerelle du bois de la harcotière.

Depuis 20 ans les Chantiers Nature et Patrimoine de la Communauté de Commune Arc Sud Bretagne réhabilitent et entretiennent le petit patrimoine bâti (fontaines, puits, croix, fours à pain, lavoirs, murs et murets). Par ces réhabilitations, les chantiers ont donné une seconde vie à ces ouvrages, permettant aux nombreux touristes et visiteurs locaux, fréquentant les sentiers de randonnée empruntant les villages, de découvrir la diversité de nos patrimoines et paysages.

Le chantier a permis de restaurer le calvaire, un très beau patrimoine qu'il convient de sauvegarder pour les générations futures. Il fût érigé à la Clôture de la Mission de 1896. Il occupe la place du Maître-autel de l'ancienne Église ou se succédèrent plusieurs Églises et la première fût mentionnée au XI^e siècle. Grâce à la réalisation de ces travaux valorisants, les chantiers d'insertion offrent aux demandeurs d'emploi en cours d'insertion une reconnaissance sociale et un accompagnement sur le projet professionnel. Ils constituent un tremplin vers la formation et ou l'emploi.

L'entretien de la passerelle du bois de la Harcotière par le remplacement des lattes de bois abimées par le temps et les passages a redonné une nouvelle jeunesse à ce sentier de randonnée pédestre et randonnée V.T.T..



Remise des clés

La société Bretagne Sud Habitat accompagnées des élus remettent les clés aux nouveaux locataires de 3 logements à la résidence Crézélo le 22 avril 2015 à Saint-Dolay

La Société BRETAGNE SUD HABITAT, en présence du Maire Joël BOURRIGAUD, Muriel MALNOË adjointe aux Affaires Sociales ont remis les clés de 3 logements à loyer modéré aux premiers locataires de 3 pavillons accolés à « la Résidence CRÉZÉLO » située au 12 bis rue de Crézélo. Tout près des commerces du centre bourg, ce nouveau bâtiment bénéficie d'un parking commun. Il est constitué d'un T3 et de 2 T2, chaque logement est doté d'une petite terrasse privative, le chauffage de chaque appartement provient de la centrale à bois communale située dans le bâtiment du centre de loisirs A.L.S.H. à proximité.



L'attribution des logements a été décidée en concertation avec BSH et la mairie et les nouveaux locataires ont procédé à l'état des lieux et reçus les consignes techniques.

A.L.S.H (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) – Séjour à la neige aux Gets

Du 6 au 14 février 2015, 7 jeunes de Saint-Dolay sont partis en séjour à la neige aux Gets en Haute-Savoie. Ils étaient accompagnés des jeunes de Nivillac, Muzillac et Damgan. Au total, 67 jeunes de 11 à 17 ans sont partis skier sur le massif Alpin, encadrés par 8 accompagnateurs. La semaine s'est très bien déroulée sous un magnifique soleil. Un nouveau séjour sera certainement organisé pendant les vacances de février 2017.



Budget : Les dépenses sont maîtrisées et les engagements sont tenus



Lors du conseil communautaire, le 10 février, les élus ont pris connaissance du compte administratif : il s'agit du bilan des opérations financières de l'année 2014. Il se caractérise par deux tendances :

- 2014 marque l'achèvement d'un grand nombre de projets structurants, initiés lors de la fusion.
- Pour la première fois, la diminution des dotations de l'État se concrétise et oblige la Communauté de Communes à optimiser ses moyens pour mener à bien ses missions de service public. L'anticipation de cette situation, dès le début de l'année 2014, a permis de dégager un résultat excédentaire, en forte progression par rapport à 2013. Les efforts engagés, par les élus et les agents, créent une situation financière saine, qui permettra de faire face plus sereinement aux baisses de recettes à venir.

Fonctionnement : les dépenses ont été maîtrisées !

La participation d'Arc Sud Bretagne à l'assainissement des comptes de l'État s'est traduite par une baisse des dotations d'environ 120 000 €. Heureusement, grâce au développement de l'habitat et à l'accueil de nouvelles populations, les recettes liées à la fiscalité locale progressent, même si les taux restent stables depuis le 1^{er} janvier 2011 (Taxe d'Habitation : 8,74 % et Taxe sur les Propriétés Non Bâties : 2,12 %). Les charges de personnel sont stables, et ce en dépit :

- de mesures nationales qui s'imposent à toutes les collectivités (augmentation des cotisations, revalorisation des traitements des agents de catégorie C)
- de la création d'un nouveau service sur le territoire (Espace Autonomie Seniors).

Ces dépenses ont été compensées notamment par des contrats non renouvelés et un redéploiement de certaines missions.

Investissements : les programmes engagés en 2011 arrivent à leur terme

Lors de la fusion des deux Communautés de Communes en 2011, les élus avaient planifié un programme d'investissements afin de rééquilibrer les équipements structurants sur notre territoire. Les terrains de rugby à Le Guerno et la salle multisports à Nivillac ont été livrés en 2014. La nouvelle équipe communautaire poursuit les

projets. Les travaux pour la réalisation d'une base nautique à Arzal ont démarré à l'automne 2014. Les études liées à la construction d'un ensemble cinéma/pharmacie sur la commune de La Roche-Bernard sont achevées (début des travaux en 2015). Les efforts se poursuivent aussi en faveur du développement économique autour de deux axes : parcs d'activités et commerces de proximité.



Continuer à soutenir l'économie locale

Les efforts consentis tout au long de l'année pour rationaliser les dépenses et optimiser les recettes ont permis de dégager une épargne brute (recettes de fonctionnement

- dépenses de fonctionnement) en amélioration par rapport à l'année 2013. La Communauté de Communes a fait le choix de limiter son endettement et d'autofinancer ses projets. En 2014, la collectivité s'est désendettée de près de 253 000 €.

La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne, en maintenant sa politique d'investissement, contribue au développement de l'emploi local. Les entreprises attributaires des marchés publics sont aussi des employeurs !

André Pajolec,
Président de la Communauté de Communes

Un nouveau cinéma en 2016



Lors du conseil communautaire du 8 octobre 2013, les élus ont décidé de construire, aux abords du boulevard de Bretagne de l'agglomération de La Roche-Bernard/Nivillac, un ensemble immobilier comprenant un cinéma, destiné à remplacer l'équipement actuel (enclavé et non adapté à l'accueil du public) ainsi que des locaux professionnels destinés à être revendus.

Ce projet a pour principaux objectifs de :

- redynamiser le secteur en établissant une continuité urbaine entre la place du Dôme et le boulevard de Bretagne,
- participer au renfort de l'animation,
- donner au boulevard de Bretagne la qualité d'une entrée d'agglomération et d'une vitrine,
- renforcer l'attractivité du centre de l'agglomération.

Déchets: 3 contentieux liés à la REOM

La Communauté de Communes avait délibéré à la fin de l'année 2013 afin de mettre en place la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Elle a fait face à trois contentieux qui sont liés.

Le matériel: une expertise judiciaire devrait déterminer la responsabilité de l'entreprise

La société SNN Eco a livré en 2012, dans le cadre d'un marché public, le matériel de collecte des ordures ménagères en vue de mettre en œuvre sur le territoire une redevance incitative. Ce matériel pose problème. Conçues pour collecter 4 m³, les bornes ne peuvent en réalité recevoir qu'un tiers du volume attendu. Ceci a eu pour conséquence le maintien ouvert de certaines bornes pour faciliter le dépôt, l'augmentation de la fréquence des collectes, le recrutement de personnel pour le nettoyage des dépôts sauvages, le report de la part incitative. Une autre conséquence qui peut être aisément liée à ces difficultés (encore d'actualité) est le recours réalisé par un millier de plaignants et relatif à la facture REOM.

L'expert judiciaire devra préciser le niveau de responsabilité de l'entreprise. D'ici là, nous continuons de chercher des solutions techniques.

Autant d'éléments qui viennent retranscrire de manière concrète les principes portés par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du territoire, à savoir notamment l'affirmation de deux pôles d'équilibre que sont Muzillac et La Roche-Bernard/Nivillac et le renforcement des dynamiques locales dont celles reposant sur le développement et la valorisation de la culture.

Le cinéma tel qu'envisagé permettra ainsi de toucher un public plus large grâce à son accessibilité facilitée notamment pour les personnes à mobilité réduite et pour les groupes scolaires, mais également grâce à sa programmation plus diversifiée qui intégrera, avec l'utilisation des deux salles, des projections de films grand public et des films d'art et essai. Des conférences et des expositions pourront également être accueillies.

L'équipement deviendra alors un élément de structuration et de l'enrichissement de l'offre de services proposés à la population et aux acteurs du territoire.

Le projet comprend :

- Un cinéma composé d'une surface d'accueil (86 m²), de locaux techniques, bureaux, cabines et divers (196 m²), d'une grande salle de projection de 150 places (211 m²) et d'une petite salle de projection de 50 places (88 m²). Cet équipement sera mis à disposition de l'association du cinéma « La Couronne » sous la forme d'un bail.
- Des locaux commerciaux destinés au regroupement des deux pharmacies et composés d'une surface d'accueil et de vente (215 m²), d'une surface de stockage (129 m²) et de locaux techniques, bureaux et divers (62 m²). Ils seront cédés, clos couvert, sous la forme d'une vente en l'état futur d'achèvement (VEFA), aux pharmaciens associés.

Le juge de proximité annule les factures

Le juge de proximité du Tribunal d'instance a rendu un premier jugement le 5 février. La dernière audience aura lieu le 18 novembre 2015. Il a retenu deux motifs pour demander l'annulation de la facture et le versement par la Communauté de Communes d'un dédommagement de 25 € à chaque plaignant :

- La délibération fixant les tarifs de la redevance n'est pas annexée à la facture
- La redevance n'est pas calculée en fonction des ordures ménagères réellement enlevées, et les tarifs ne sont pas proportionnels au service rendu.

Le Tribunal administratif confirme la légalité des tarifs

Le 5 mars, le Tribunal Administratif a confirmé la légalité des tarifs votés par la Communauté de Communes en précisant qu'ils respectaient la proportionnalité / volume de déchets. Cette décision n'annule pas dans les faits le jugement du Tribunal d'instance puisque ce sont deux procédures différentes.

Compte tenu des arguments juridiques qui peuvent être opposés, la Communauté de Communes a décidé de se pourvoir en Cassation contre la décision du Tribunal d'Instance. En effet, le Code Général des Collectivités Territoriales n'oblige en rien les collectivités à annexer leurs délibérations aux factures qu'elles adressent (cantine, accueil de loisirs, eau...). La délibération est un acte juridique à portée générale qui s'impose à tous par le simple fait de sa publication. Il ne rend pas non plus obligatoire l'institution d'une redevance au réel et laisse le libre choix du critère de facturation.

2015, TEOM et économies

Lors du conseil communautaire du 14 octobre, les élus ont voté à une très forte majorité (31 oui et 3 abstentions) en faveur de la TEOM

(Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) qui couvrira, à partir du 1^{er} janvier 2015, les dépenses de collecte et de traitement des déchets ménagers (tous matériaux, porte-à-porte, apport volontaire, déchetteries).

Des pistes d'économie ont déjà été mises en œuvre (fin de la prise en charge de la collecte des cartons des professionnels, mutualisation des moyens de collecte avec Questembert Communauté...). La chargée de prévention qui a pris ses fonctions en mars va intensifier la pédagogie et l'encouragement à la réduction et au tri des déchets.

Joël Bourrigaud,
Vice-Président en charge de l'environnement

Forum emploi saisonnier : 2015, une bonne édition

Mardi 17 février, pour la 10^e année consécutive, l'Espace Emploi Formation organisait le Forum de l'Emploi Saisonnier. Grâce au professionnalisme de l'équipe, cette rencontre s'impose comme une date incontournable pour préparer la saison touristique. En une matinée, les entreprises et les candidats échangent annonces et CV... Les Conseillers Pôle Emploi et Mission Locale étaient aussi présents pour répondre aux interrogations des professionnels, sur les aides à l'embauche par exemple. Avec les formateurs d'IFCP, ils accompagnent les jeunes et les demandeurs d'emploi.

Gérard Guillotin,
Vice-Président en charge de l'emploi et de la formation

Annick et Marie-France ont suivi l'atelier Convaincre en 5 minutes. La première cherche un poste de responsable de secteur dans le service à la personne et la seconde dans le tourisme.

Annick: « Je vais utiliser les techniques apprises pour faciliter le premier contact avec les employeurs que je vais rencontrer. »

Marie-France: « En cinq minutes, il faut aller à l'essentiel et rester concentré. »



54 entreprises ont déposé 311 offres (278 en 2014): parmi elles, 32 étaient présentes le Jour J.

Madame Boulay, Restaurant Pizzeria Chez Lili du Bengué, à Noyal-Muzillac s'était présentée au Forum: « Tout est allé très vite. Sur les conseils de la Mairie, j'ai rencontré le service Développement de la Communauté de Communes, puis l'Espace Emploi Formation la semaine dernière. Je suis sur place cette semaine pour suivre les travaux avant l'ouverture en avril. J'en profite pour participer au Forum et recruter le personnel dont j'ai besoin pour la saison, mais aussi toute l'année. »



Transports scolaires: 2 solutions pour récupérer sa carte de car ou sa vignette



Chaque matin, les cars scolaires couvrent plus de 1 500 km sur nos 12 communes. C'est l'équivalent de la distance entre Muzillac et Lisbonne !

Arc Sud Bretagne organise, avec le Conseil départemental du Morbihan, les transports scolaires des élèves inscrits dans les écoles maternelles, primaires et les collèges du territoire. Vous avez le choix entre deux solutions pour récupérer votre carte ou votre vignette avant le jour de la rentrée scolaire.

Par courrier: à partir du 1^{er} juillet

Merci de nous adresser, en précisant le nom de l'enfant :

- Un chèque libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC
- Une enveloppe timbrée à votre nom et adresse
- Pour les familles qui bénéficient du tarif réduit (à partir de 3 enfants utilisant les transports scolaires), les photocopies de toutes les cartes de transport scolaire.

À réception de ce courrier, le service Transports scolaires vous retourne la vignette, ainsi que le numéro du car, l'arrêt à utiliser et les horaires prévus pour la rentrée de septembre 2015. Il est possible de payer en 2 fois: vous réglez le 1^{er} trimestre à partir du 1^{er} juillet et le solde en janvier 2016.

TARIFS 2015-2016	Montant annuel	Montant 1 ^{er} trimestre
Plein tarif (1 ou 2 enfants transportés)	132 € par enfant	44 € par enfant
3 enfants transportés ou +	104 € par enfant	44 € par enfant
Enfant scolarisé hors secteur scolaire avec dérogation	162 € par enfant	54 € par enfant
Enfant scolarisé hors secteur sans dérogation	Abonnement annuel: 320 € Abonnement mensuel: 32 €	

Lors des permanences, à la fin du mois d'août

Date	Commune	Lieu de permanence	Horaires
Lundi 24 août	Muzillac	Communauté de Communes	9h à 12h et 14h à 17h
Mardi 25 août	La Roche-Bernard	Mairie (Accès place du Pilon)	9h à 12h et 14h à 17h
Mercredi 26 août	Muzillac	Communauté de Communes	9h à 12h et 14h à 17h
Jeudi 27 août	La Roche-Bernard	Mairie (Accès place du Pilon)	9h à 12h et 14h à 17h
Vendredi 28 août	Muzillac	Communauté de Communes	9h à 12h et 14h à 17h

Spécial lycée

Pour le lycée à Questembert :

SITS, Place du Général de Gaulle, 56230 QUESTEMBERT, 02 97 26 11 54

Pour les lycées à Vannes :

AVB TRANSPORTS, ZA de Noyal, Route de Surzur, 56450 NOYAL, 02 97 67 71 51.

Pour les lycées à Redon :

TRANSPORTS MAURY, Saint Roch, 56220 ROCHEFORT EN TERRE, 02 97 43 32 70

Bertrand Roberdel,
vice-président en charge de l'enfance-jeunesse

Visites et Circuits du Patrimoine : sur les 12 communes de Tourisme Arc Sud Bretagne



Les rendez-vous de Jacques cet été !

Chaque été, depuis 2008, les Visites et Circuits du Patrimoine, proposés par Jacques Hazo animateur du patrimoine de Tourisme Arc Sud Bretagne, viennent compléter les programmes d'animation mis en place par les Offices de Tourisme.

Avec les visites (à pied) ou les circuits (en voiture ou à vélo)... découvrez le patrimoine historique, bâti ou naturel.

Des Visites gratuites tous les jours...

Jacques propose, du lundi au vendredi sur chacune des 12 communes d'Arc Sud Bretagne, une balade pédestre d'une heure environ, pour découvrir les richesses, parfois modestes ou cachées, mais toujours surprenantes, des différents bourgs ou sites parcourus. Anecdotes ou personnages illustres feront de ces visites des moments privilégiés de votre été.

Côté Pratique : toutes les visites sont gratuites. Elles débutent le 01 juillet pour se terminer le jeudi 17 septembre avant le week-end des Journées Européennes du Patrimoine.

Les MARDIS :

- Visite à 10h30 - LA ROCHE-BERNARD - Toutes les semaines : Soit les mardis 07, 21 et 28 juillet, 04, 11, 18 et 25 août, 02, 08 et 15 septembre (sauf le mardi 14 juillet).
- Visite à 14h30 - SAINT-DOLAY - Semaines paires : Soit les mercredis 08 et 22 juillet, 05 et 19 août, 02 et 16 septembre.
- Visite à 16H00 - MARZAN - Semaines paires : Soit les mercredis 08 et 22 juillet, 05 et 19 août, 02 et 16 septembre.

Les VENDREDIS :

- Visite à 10h30 - NIVILLAC Semaines impaires : Soit les vendredis 03, 17 et 31 juillet, 14 et 28 août, 11 septembre.

Des Circuits les lundis et jeudis...

À partir du jeudi 2 juillet, Jacques vous donne rendez-vous à 15h, le lundi et le jeudi, pour suivre avec lui les circuits du patrimoine. Ces itinéraires sont complémentaires des visites : pendant 3h, parcourez une commune et mesurez la diversité des paysages : four et manoir ou chapelle, moulin à vent ou à eau, chemin creux ou panorama sur la mer ou la rivière...

Côté Pratique : tous les départs ont lieu à 15h, tous les lundis et les jeudis (sauf le 14 juillet et le 15 août). Du 4 juillet au 15 septembre. Tarif : 3 € pour les adultes et gratuit pour les enfants. Déplacement en co-voiturage ou à vélo pour certaines dates.

Le programme des Circuits sur chaque commune...

(Pas de circuit le jeudi 17 septembre)

Ambon : jeudi 30 juillet

Ambon / Muzillac : lundi 10 août

Arzal : lundi 27 juillet et jeudi 10 septembre

Billiers : lundi 3 août et lundi 24 août

Damgan : jeudi 9 juillet et lundi 7 septembre

La Roche-Bernard / Niv : lundi 13 juillet et jeudi 03 septembre

Le Guerno : jeudi 23 juillet et jeudi 27 août

Marzan : lundi 20 juillet et jeudi 10 septembre

Muzillac : lundi 06 juillet et jeudi 20 août

Nivillac : jeudi 13 août

Noyal-Muzillac : jeudi 06 août et lundi 14 septembre

Péaule : jeudi 16 juillet et lundi 31 août

Saint-Dolay : jeudi 02 juillet et lundi 17 août

Tourisme Arc Sud Bretagne



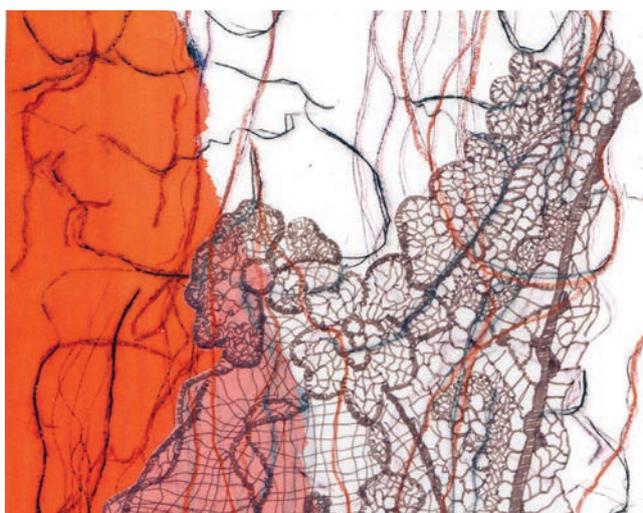
Retrouvez nos éditions dans nos bureaux de Damgan, Muzillac et La Roche-Bernard. Un point information saisonnier est aussi ouvert à Ambon, du 1^{er} juillet au 31 août.

Gratuits et également téléchargeables sur le site tourisme-arc-sud-bretagne.com.

Saison culturelle 2015 Bureau d'Informations Touristiques de Damgan

Pour la deuxième année consécutive, nous vous proposons de découvrir des artistes issus de différents univers, dans notre très bel espace d'exposition attenant au hall d'accueil de l'Office de Tourisme.

- Du mercredi 8 au mardi 14 juillet : L'Invité surprise !
- Du mercredi 15 au mardi 28 juillet : Exposition « Complicité » de Danielle Péan Leroux et Michelle Maout
- Autour du tableau « Les quatre bretonnes causant » de Paul Gauguin, une recherche commune sur le travail du maître, ses drapés, ses coiffes et dentelles... Retrouvez gravures, collages, dessins...
- Du mercredi 29 juillet au mardi 4 août : Exposition de Monique Guillot. Peinture non figurative dans laquelle les recherches se portent essentiellement sur la couleur et la matière.
- Du mercredi 5 au mercredi 19 août : Exposition de Emmanuelle Cadoret, Anouka Céramique et Pierre Converset. Deux céramistes : Emmanuelle Cadoret et Anouka céramique exposeront leurs réalisations autour des œuvres du peintre Pierre Converset, réalisées grâce à la technique de l'encaustique. Les œuvres de ces trois artistes se mêleront dans la délicatesse de la terre et de la cire.



« Les quatre bretonnes causant » de Paul Gauguin

Nouveau, déclarez la taxe de séjour en ligne

Par délibération, Arc Sud Bretagne a instauré une taxe de séjour au réel sur l'ensemble de son territoire. Elle est due par les personnes résidant à titre onéreux auprès de tous les types d'établissement. Son produit permet de financer les actions d'accueil, de promotion et de développement touristique. Tout hébergeur est amené à percevoir le produit de la taxe de séjour, et peut la déclarer sur la nouvelle plateforme de télédéclaration arcsudbretagne.taxesejour.fr



- **Du jeudi 20 août au lundi 7 septembre** : Exposition de marionnettes dans le cadre du Festival International Bretagne Sud. Un tour du monde des marionnettes vous sera proposé. Découvrez comment la marionnette passe du sacré au profane, de la préhistoire à nos jours. Avec la Société Gepetto et Cie.
- **Du mardi 8 au mardi 15 septembre** : Exposition de Geneviève Herrou et Marie-Noël Kerautret. Geneviève HERROU, sculpteur travaille la taille directe de la matière (bois et pierre). M-N. KERAUTRET présentera des gravures (pointe sèche, eau forte, aquarelle...) qui auront pour sujet privilégié le corps associé au végétal.

Plus d'infos : Cécilte Cauchy - 02 97 41 53 04
 tourisme.muzillac@arcsudbretagne.fr

Sans oublier les nombreuses expositions programmées tout l'été sur notre territoire, programme complet sur tourisme-arc-sud-bretagne.com et le Guide des Festivités.

Musée de la Vilaine maritime

Retrouvez son programme d'animation estival :

- L'exposition « Regards croisés » avec les illustrations de Degast et les photographies d'Hélène Baron autour de la mytiliculture, la rivière de Pénerf...
- Le Musée accueillera aussi une partie des photographies réalisées dans le cadre du festival Ar - 'Images.
- Les jeudis au Musée ou des visites thématiques seront proposées en juillet, août et septembre.
- Nouvelle installation de vitrine sur le thème du sabot

Pratique : Tarifs 2015 : 1,60 € / 3 €

Horaires ouverture : du 8 juin au 20 septembre Tous les jours de 10h30 à 12h30 - de 14h30 à 18h30
<http://assolesamisdumusee.jimdo.com/>



MALIN ! Profitez du service de billetterie

L'office de Tourisme vous propose 14 billetteries, avec pour certaines avantages et réductions.

Et toujours un espace Wifi gratuit dans nos bureaux
Une idée de visite ou de sortie, un circuit de rando ?
Ayez le réflexe tourisme-arc-sud-bretagne.com !

Sorties Natures dans le marais du Roho-Saint-Dolay

7^e édition de l'opération Côtes à Nature

Le marais du Roho, bordé de falaises abruptes, compose un paysage pittoresque où les aspects humains et naturels se mêlent dans une harmonie saisissante. Depuis l'abandon de l'usage du moulin - après plusieurs siècles d'activité - la retenue d'eau s'est peu à peu transformée en un marais tourbeux. Il abrite une faune et une flore particulières et rares.

Plusieurs sorties accompagnées :

- Les 9 juillet et 19 août : Balade nature en nocturne. Découvrez la vie grouillante au moment où la nuit arrive
- Les 25 octobre et 8 novembre - À la découverte des champignons. Découvrez et apprenez à reconnaître ces champignons qui apportent des saveurs dans nos plats, ainsi que ceux qui ne sont pas comestibles.

Inscriptions :

Bureau d'Informations Touristiques de La Roche-Bernard
 02 99 90 67 98

Journées Européennes du Patrimoine

Les 19 et 20 septembre

Invitation à la curiosité et à la découverte pour les Journées du patrimoine 2015 avec pour thème de cette 32^e édition : "Le patrimoine du XXI^e siècle, une histoire d'avenir..."

Visites guidées proposées par Jacques Hazo, animateur du patrimoine, et de nombreuses animations sur le territoire d'Arc Sud Bretagne.

Programmation en cours.

Plus d'informations sur le site tourisme-arc-sud-bretagne.com.

Actualités diverses



État civil

Du 1^{er} décembre 2014
au 31 mai 2015

Naissances

AMICE Maxence
BIAU VALLÉE Benjamin
CARTEREAU Ambre
GONÇALVES Thymélio
GONÇALVES Nawenn
LAUDRAIN Fanny
MARTIN Jenna
NOBLET Elyo
TREMBLAY Charlie
TROADEC Léandre
VIGNARD Djémy



Mariages

BERNARDEAU Tony et VIAUD Cindy
VINCE Joan et GRÉGOIRE Magalie

Décès

CAMPFORT Germaine épouse GÉRAUD
CHOTARD Martine
HUGUET Sidonie veuve BROHAN
JÉHANNON Yvonne
LESÉNÉCAL Christiane épouse RABILLARD
RIO Germaine veuve TUAL
SÉBILLEAU Robert



Recensement militaire



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser? À cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est obligatoire.

Pourquoi, quand et comment se faire recenser? Des réponses simples pour une action simple.

Pourquoi?

Cette démarche facilite l'inscription sur les **listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

Quand?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Comment?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site www.mon.service-public.fr (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une **attestation de recensement** indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple) Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Connaître cette étape et la faire connaître est important. **C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.**

Compte prévention pénibilité

Vous êtes exposés à des facteurs de risques professionnels?

Renseignez-vous sur vos droits.

Pour savoir comment bénéficier d'une réduction de temps de travail avec maintien de salaire, de formations professionnelles, ou de trimestres de majoration de durée d'assurance pour anticiper votre départ à la retraite, contactez le 3682 ou rendez-vous sur le site www.preventionpenibilite.fr



L'Agence Départementale d'Information sur le Logement

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Morbihan vous accueille, sur rendez-vous au 0820 201 203, lors de ses permanences :
Mairie de LA ROCHE-BERNARD: le 2^e jeudi du mois de 14h à 17h
Communauté de Communes Arc Sud Bretagne - allée Raymond le Duigou à MUZILLAC: le 4^e jeudi du mois de 14h à 17h



Le carnet de santé de votre habitat

Nous souhaitons tous vivre dans un logement sûr, économe, sain, confortable et pour cause, nous y passons en moyenne les 2/3 de notre temps. Pourtant, qui s'étonne de ne pas disposer d'un manuel d'utilisation de son logement? Alors que le moindre équipement multimédia est fourni avec une notice!

En effet, nous disposons de peu d'informations pour connaître, comprendre et utiliser au mieux son logement. Lorsque des désordres surviennent (sinistre, consommation en hausse, défaillance des équipements, apparition de moisissures), il est parfois trop tard et souvent coûteux d'y remédier, alors qu'un simple suivi peut permettre d'éviter beaucoup de ces désagréments. Partant de ces constats, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Bretagne (DREAL) et le Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA) ont élaboré, dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement (PRSE), avec l'appui de partenaires des domaines de l'habitat, la construction, la santé et l'environnement un carnet de santé de l'habitat.

Ce carnet vous conseille, vous informe et vous aide dans le suivi et l'entretien de votre logement. Il s'adresse à tous les occupants: que vous soyez propriétaire ou locataire, résident en maison individuelle ou en appartement.

Chacun y trouvera des conseils pour l'entretien de son logement, des informations sur les obligations réglementaires, des fiches pour suivre l'historique de ses travaux, le contrôle de ses consommations et la planification de l'entretien de ses équipements.

Alors n'hésitez plus, téléchargez le carnet de santé de votre habitat sur: www.carnet-sante-habitat.bretagne.gouv.fr



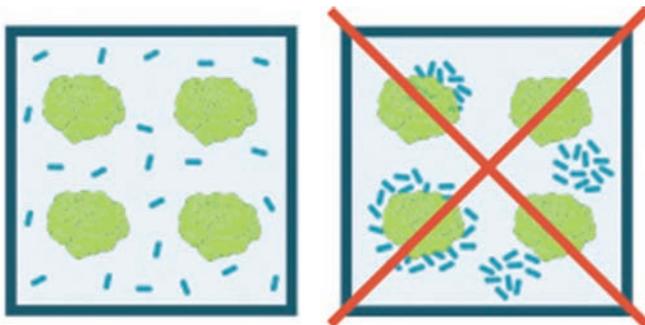
Le cas du Métaldéhyde: attention à la qualité de l'eau

L'utilisation d'anti-limaces à base de métaldéhyde peut entraîner, lors de périodes de pluies, le transfert du produit dans les cours d'eau, ce qui est problématique lorsque ces eaux sont utilisées pour l'eau potable. En l'effet, l'élimination de ce produit dans l'eau est très difficile et onéreuse, voire impossible.

Trucs et astuces pour limiter l'utilisation de produits anti-limaces

- Par temps humide et doux, poser des pièges où les limaces vont se réfugier la nuit, puis les éliminer.
- Étaler sur le sol autour des plantations des textures gênant le déplacement des limaces.
- Réserver un espace dans votre jardin pour la présence de prédateurs naturels friands de limaces

Et si l'utilisation d'anti-limaces s'avère nécessaire: un produit d'origine naturelle et utilisable en agriculture biologique à base de phosphate ferrique est disponible.



Source: anti-limaces, le cas du métaldéhyde: Attention à la qualité de l'eau

Les bonnes pratiques d'utilisation

- Répandre les granulés uniformément entre les cultures en début de soirée.
- Les granulés doivent être répandus d'un geste large sur l'ensemble de la surface à protéger.

Il est indispensable de respecter les conditions d'emploi et la dose en lisant attentivement l'étiquette du produit. Pour toute question, ayez le réflexe de demander conseil auprès d'un vendeur certifié de votre magasin.

Pour consulter l'ensemble de la plaquette « Anti-limaces, le cas du métaldéhyde: Attention à la qualité de l'eau » consulter les sites:

<http://goo.gl/fiipTc>

ou http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/spip.php?page=cisf_article&id_article=1286&id_rubrique=430



Mission Locale Jeunes du Pays de Redon et de Vilaine

Vous pouvez rencontrer votre conseiller en insertion sociale et professionnelle, Damien GOUGEON.

Appelez la Mission Locale au 02 99 72 19 50. Un rendez-vous vous sera proposé lors de ses permanences.

C'est quoi la Mission locale?

La Mission Locale accompagne tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de :

- **L'emploi** : aide et soutien dans la recherche d'emploi (rédaction de CV, lettres de motivation, recherche d'offre, etc.), mise en relation avec des employeurs, accès aux contrats aidés, création d'activité, parrainage vers l'emploi...
- **La formation** : information, accompagnement au projet de formation, financement,...
- **La santé, le logement** : information sur le logement, soutien psychologique...
- **Mobilité** : mise à disposition de cyclomoteurs,...
- **L'accès à la culture, aux loisirs et aux sports** : séjours de vacances et accès aux loisirs à tarifs préférentiels,...
- **Des aides financières** : Fonds d'Aide aux Jeunes, chèque mobilité... (sur critères)

Pour vous inscrire, prenez rendez-vous avec le conseiller référent de votre commune à la Mission locale au 02 99 72 19 50.

Emploi d'avenir : le dispositif continue...

À ce jour, c'est plus d'une centaine d'emplois d'avenir qui ont été signés avec la Mission locale. Ce dispositif est destiné aux jeunes sans emploi, sortis sans diplôme de leur formation initiale ou peu qualifiés en recherche d'emploi. L'objectif est d'offrir une véritable insertion professionnelle à ces jeunes en leur proposant une expérience professionnelle conséquente ainsi qu'une période d'acquisition de compétences ou de qualification reconnue. Un tuteur est désigné au sein de l'entreprise.

Nous accompagnons les jeunes durant toute la durée du contrat en lien avec les employeurs. L'aide octroyée est de 75 % du SMIC horaire brut pour les collectivités et les associations ou de 35 % pour le secteur marchand (commerce, industrie, transport, restauration, etc.). Pour toute information, contacter la Mission locale.

La Mission locale recrute de nouveaux parrains pour son action « conduite accompagnée pour tous ».

Pour répondre aux problèmes de mobilité et faciliter l'accès au permis de conduire des jeunes, la Mission locale développe depuis plusieurs années du parrainage à la conduite supervisée. En effet, certains jeunes n'ont personne dans leur entourage pour assurer le rôle d'accompagnateur.

L'objectif est simple : réaliser 1000 km avec un parrain accompagnateur durant 3 mois avant de passer son permis de conduire.

Les avantages, cela permet :

- au jeune d'acquérir un maximum d'expérience et de confiance au volant, à moindre coût avant la présentation à l'épreuve pratique du permis
 - de remettre à jour les connaissances des seniors accompagnateurs et leur permettre de faire partager leur expérience.
 - de concourir à la réduction des accidents de la route
- Une formation vous sera proposée pour devenir accompagnateur. Un véhicule vous est mis à disposition pour les heures de conduite.

Si vous êtes intéressé pour devenir parrain, contacter Marjolaine CAVALIE ou Marion DANIEL à la Mission locale du Pays de Redon et Vilaine.

Un nouveau dispositif pour les jeunes : la garantie jeunes

L'année 2015 voit se mettre en place la seconde vague d'expérimentation Garantie Jeunes qui concerne le territoire de la Mission locale Pays de Redon et de Vilaine, avec notamment un engagement fort de l'État et du Conseil général Ille-et-Vilaine. L'objectif est d'amener les jeunes en grande précarité (ni en emploi, ni en études, ni en formation) à devenir autonome et à s'insérer dans la vie active. Le principe est de proposer au travers d'un engagement réciproque entre le jeune et la Mission locale un accès à une première expérience professionnelle (6 semaines) et une garantie de ressources. La Mission locale propose un accompagnement personnalisé collectif et individuel et collabore avec l'ensemble des acteurs pouvant intervenir durant le parcours de chaque jeune.

Rappel de l'adresse et des horaires d'ouverture

MISSION LOCALE du Pays de Redon et de Vilaine

3 Rue Charles Sillard - CS 60287 - 35602 REDON CEDEX

Tél : 02 99 72 19 50 - Fax : 02 99 72 34 64

Site : www.ml-redon.com

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h



Rénovation énergétique... Attention aux entreprises mal intentionnées !



PLAN ÉCO-ÉNERGIE BRETAGNE

Depuis le 1^{er} septembre 2014, le crédit d'impôt pour améliorer la performance énergétique des logements a évolué et les particuliers peuvent bénéficier d'un taux de 30 % sur les travaux éligibles. Une aubaine pour se lancer dans des travaux de rénovation... en restant vigilant !

Les espaces INFO->ENERGIE, les associations locales de consommateurs et les médias rapportent des cas de plus en plus nombreux de pratiques douteuses de la part d'entreprises proposant des prestations « éligibles » au crédit d'impôt. Après les énergies vertes (panneaux photovoltaïques, petit éolien...), c'est au tour des travaux d'efficacité énergétique de faire l'objet de pratiques peu scrupuleuses de la part de certaines entreprises.

À quel mode opératoire être attentif ?

Il faut être vigilant vis-à-vis des entreprises qui opèrent souvent sous forme de démarchage à domicile ou téléphonique. Certaines proposent des travaux « autofinancés » associés à un crédit à la consommation à un taux très élevé, qui assure leur rémunération. L'autofinancement, qui fait apparaître un coût final nul pour le particulier, est présenté comme assuré par le crédit d'impôt pour la transition énergétique¹ et les économies d'énergie réalisées. Cependant, pour être éligibles au crédit d'impôt, les matériaux d'isolation et systèmes de production d'énergie doivent répondre à des critères de performance obligatoires (épaisseur minimale, coefficient de transmission thermique, rendement...). Ainsi, une épaisseur d'isolant insuffisante ne sera pas éligible au crédit d'impôt et les économies d'énergie réalisées seront souvent bien inférieures aux prévisions ! Le remboursement du crédit à la consommation n'est plus assuré.

Comment les particuliers peuvent-ils se prémunir ?

- Ne pas céder à la pression commerciale : ne rien signer, ni payer le jour même.
- En cas de signature lors d'un démarchage téléphonique ou à domicile, la personne bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours, à condition que les travaux n'aient pas commencé.
- Exiger un devis précis mentionnant les coûts des prestations avec les références obligatoires et les coûts du crédit à la consommation.
- Contacter le conseiller INFO->ENERGIE, service gratuit mis en place par l'État, l'ADEME et la Région, qui pourra étudier le devis, vérifiera l'éligibilité des travaux aux aides financières et apportera un regard objectif et neutre sur la pertinence des travaux proposés.
Plus d'infos sur le site des espaces INFO->ENERGIE : www.bretagne-energie.fr.
N° vert : 0805 203 205 du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 (gratuit depuis un poste fixe)
- Privilégier les entreprises locales et vérifier que l'entreprise est « Reconnue Garant de l'Environnement » (RGE), critère indispensable pour bénéficier du crédit d'impôt depuis le 1^{er} janvier 2015. Un annuaire en ligne des entreprises RGE est disponible sur le site : www.renovation-info-service.gouv.fr.
- Certaines entreprises mentionnent des partenariats avec l'ADEME ou la Région Bretagne ou des diagnostics obligatoires, aucun partenariat de ce type n'existe. Le seul diagnostic obligatoire est le diagnostic de performance énergétique (DPE) lors de la mise en vente ou location d'un logement, qui doit être réalisé par un professionnel certifié².

1 - Le crédit d'impôt pour la transition énergétique remplace depuis le 1^{er} septembre 2014 le crédit d'impôt développement durable.
2 - L'annuaire des diagnostiqueurs certifiés est disponible sur le site du Ministère. <http://diagnostiqueurs.application.developpement-durable.gouv.fr/index.action>

« Et si vous preniez votre santé en main ? »



GRATUIT

Un lieu unique, des conseillères à votre écoute.

santé active
Le service pour préserver ma santé

Tél : 02 22 07 90 01



Rendez-vous
dans votre
Espace Santé Active

3 rue des Orfèvres
à Vannes
(proche de la cathédrale)

SANTÉ DU COEUR

ACTIVITE PHYSIQUE

SANTÉ DU DOS

NUTRITION



le mardi de 14h à 19h,
du mercredi au vendredi
de 10h à 19h
et le samedi de 10h à 17h

Services petite enfance : communes de Camoël, Férel, La Roche-Bernard, Marzan, Nivillac, Pénestin et Saint-Dolay

Relais Assistantes Maternelles NIVILLAC



Le relais assistantes maternelles permet :

Aux parents d'être informés dans la recherche d'une assistante maternelle (listes d'assistantes maternelles disponibles par commune, accompagnement dans les démarches administratives...)

Aux assistantes maternelles d'être informées sur leur statut, de participer à des ateliers d'éveil avec les enfants qu'elles accueillent...



© Shutterstock - Goran

Accueil sur rendez-vous, par des éducatrices de jeunes enfants, du lundi au vendredi

Permanence sans rendez-vous le mercredi de 9h à 12h

Espace Lourmois - 56130 Nivillac

02 99 90 78 56

Mail : sivomrb.ramp@orange.fr

Formule d'accueil en collectivité d'enfants de 2 mois et demi à 4 ans

Possibilité d'accueil d'enfants porteurs d'un handicap.

Ouverture du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30

Accueil régulier (contrat) ou occasionnel - Tarifs en fonction des ressources - par une équipe de professionnels petite enfance diplômés.

Respect du rythme de l'enfant et de son évolution

Multi accueil Les P'tits Mousses NIVILLAC



Multi accueil Le P'tit Bois Dormant FEREL



© Fotolia - Tomasz Trojanowski

Le P'tit Bois Dormant - 6, rue de la Coulée - 56130 Férel

02 99 90 57 33

Mail : multiaccueilferel@orange.fr

Les P'tits Mousses - Espace Lourmois - 56130 Nivillac

02 99 90 73 14

Mail : multiaccueilleinivillac@orange.fr

Saison culturelle 2015

Nous vous avons présenté dans le Bulletin Semestriel N°135 de janvier 2015 la création d'un Festival de Spectacle vivant en juillet 2015 sur la Commune de Saint Dolay avec la participation des habitants, des Associations et des Acteurs Culturels, l'idée était de créer une grande Fête de Village.

Nous sommes désolés de vous annoncer que la Compagnie Les Copainches organisateur de la manifestation a pris la décision de reporter le Festival pour l'année 2016 en raison de problèmes humains et financier. Une rencontre est prévue à l'automne 2015 pour la suite à donner à ce Festival.

Nous prions les Associations, les Dolaysiens, les Acteurs Culturels, Producteurs locaux et Écoles de bien vouloir nous excuser pour ce contre temps et l'investissement de chacun dans la programmation de ce Festival.

L'Association « Les Terres Défrichées » a décidé que l'année 2015 serait une année de transition, avec un changement d'orientation

des manifestations, avec des spectacles qui se dérouleront chez l'habitant (grange ou garage...), la programmation est en cours de finalisation.

À la suite de tous ces événements indépendants de notre volonté, la Commission Culture a décidé de programmer pour l'automne 2015 deux spectacles :

- Le samedi 26 septembre 2015 une soirée Familiale avec « HERMANN MAGICIENS »
- Le samedi 31 octobre 2015 une soirée Théâtre - Jazz avec « ROUGE SARDINE ET Lydie JAZZ quartet... »

Nous espérons vous voir nombreux à ces deux manifestations.

TARIFS POUR LES DEUX SPECTACLES :

ADULTES : 5 euros

ENFANTS JUSQU'A 12 ANS : GRATUIT

RÉSERVATION : en semaine à la MÉDIATHÈQUE Tél. 02 99 90 29 29

Le Week-End 02 99 90 12 94

HERMANN Magiciens



Ces habitués des cabarets vous entraîneront, dès les premières minutes, dans leurs univers décalés. Dans une ambiance très conviviale grâce à sa joie pétillante et sa bonne humeur, Dominique HERMANN trouvera l'alchimie essentielle à la réussite de cette soirée. La participation active du

public permettra de concocter un cocktail d'humour, de pickpocket et de magie qui ne vous laissera pas insensible au talent de ce magicien hors pair qui rendra votre soirée inoubliable, et ce,

dans la pure tradition du cabaret. On peut le certifier, Dominique HERMANN est l'antidote à la morosité. Il sera accompagné de son fils, Pierre HERMANN. A 22 ans, il obtient le 1^{er} prix R.Houdin, et vous transportera avec son numéro inédit d'ombres chinoises. Aussi, Pierre Hermann vous présentera son show laser ainsi qu'un portrait réalisé en direct sous vos yeux durant une incroyable performance.

Avec les HERMANN, c'est une bonne soirée en perspective...



Lylau théâtre et jazz

Un réjouissant moment pour combler tous les sens

La compagnie **Rouge Sardine** vous présente une pièce de Zouliha Magri, "Passe ton certif, classe 1915!" qui met en scène Maurice Blansac, plantureuse institutrice d'une classe de 1915, sur fond de Première Guerre Mondiale. Humour garanti, facéties et émotions en tous genres !

La pièce remporte actuellement un très beau succès.

Le **Lydie Jazz Quartet** (LJQ) est né en 2005 de la rencontre d'artistes passionnés et de l'envie d'explorer les standards du jazz. Les quatre musiciens proposent un répertoire de swings et balades incontournables, de blues et bossas... agrémenté de quelques

compositions. Reconnu sur la scène locale, le LJQ se produit régulièrement en prestations publiques ou privées.

Presque par hasard, les deux univers se sont rencontrés pour une soirée commune. Devant le succès remporté, l'idée est née de créer un concept unique de soirée culturelle agrémentée d'un moment convivial et gourmand en entracte.

<http://lylautheatreetjazz.wix.com/lylautheatreetjazz>



Activités médiathèque

« Village » s'invite à Saint-Dolay

Toute cette année, la revue « Village » qui a vocation à donner un aperçu de la vie en milieu rural, a décidé de s'intéresser à notre commune.

Le trimestriel relate, pour l'essentiel, les multiples initiatives qui naissent un peu partout, démentant par là même l'adage selon lequel il ne se passe rien à la campagne.

Dans ce numéro, la journaliste a rencontré le maire qui évoque en quelques mots les dates marquantes qui ont jalonné ses différents mandats (ouverture de la médiathèque, de l'école publique, rénovation de la cantine, et du centre de loisirs...). Si vous souhaitez en savoir plus sur cet article (et ceux à venir) ou tout simplement découvrir ce magazine, il est disponible à la médiathèque et en vente au « Tabac - Presse ».



Les aventures de monsieur Blaireau et madame Renarde

Mardi 7 avril 2015, les classes de CP et CE1 des écoles de Saint Dolay se sont relayées à la médiathèque pour rencontrer Eve Tharlet illustratrice d'albums de bandes dessinées dont :

« Les aventures de Monsieur Blaireau et Madame Renarde ».



Elle leur a expliqué son métier, toutes les étapes de la fabrication d'un livre et leur a montré de nombreuses planches de dessins. À l'issue des interventions, Eve Tharlet a invité les enfants enthousiastes à jouer eux aussi du crayon.

Puis chaque classe est repartie avec un dessin de l'artiste, souvenir de cette belle rencontre.

Spectacle blanc de blanc

Le samedi 30 mai 2015 à la médiathèque, la compagnie *Les mots clés* a ouvert les portes de son univers poétique à un tout jeune public. La salle était comble en cette matinée, pour découvrir le spectacle *Blanc de blanc* composé de matières, d'objets, d'aliments et de sons, le tout vraiment blanc de blanc ! Les deux comédiennes nous ont invité dans leur monde sensuel et délicat qui nous raconte le plaisir des petits gestes d'une journée, du réveil au coucher, et il semblerait que les spectateurs ont apprécié !



École Arc-en-Ciel Notre tour du monde est terminé!



Les contes du monde

L'année s'est terminée comme elle a commencé, autour du thème des contes du monde.

Le spectacle du vendredi 3 avril 2015 a permis aux élèves de présenter le travail effectué en musique depuis le début de l'année. Félicitations à nos artistes en herbe. Les chants, les danses et les diverses percussions étaient à l'honneur. Ce spectacle a été organisé en collaboration avec notre intervenante en musique Séverine LEROUX. Nous remercions les parents de l'amicale pour leur participation. Les élèves de CP et CE1 ont rencontré au mois d'avril à la médiathèque de Saint-Dolay une illustratrice d'albums pour enfants, Eve THARLET qui a expliqué la création d'un album de jeu-

nesse, des idées à la parution. Cette rencontre a beaucoup plu aux enfants qui ont ainsi pu comprendre comment se crée un livre.

Pour achever ce tour du monde, les élèves de maternelle se sont rendus à l'Océarium du Croisic au mois de juin pour une découverte des milieux aquatiques du monde. La visite était axée sur l'éveil des sens. Les enfants ont pu toucher une étoile de mer, sentir les algues séchées, écouter la houle de l'Atlantique...

Les élèves du CP au CM2 ont visité le parc du Sentier des daims à Frossay. Ce parc a pour thème les légendes. Ils ont suivi les aventures d'un berger et assisté à un spectacle avec des loups. Frissons garantis!

Les CM1-CM2 ont participé comme tous les ans à l'activité voile à la base nautique de La Roche Bernard.

Pour l'année prochaine, tout le monde en piste... Place au cirque!



Informations diverses

L'équipe pédagogique changera à la rentrée prochaine. Amélie LEHEBEL, Gaëlle QUEFFELEC et Julie LE CAM (directrice) accueilleront deux nouvelles enseignantes. La mairie a poursuivi le programme d'équipement informatique de l'école: un VPI a été installé dans la cinquième classe.

Les nouveaux rythmes ont été mis en place cette année. Le bilan est positif: les enfants ont pu découvrir des activités variées: cirque, multi sports, mandalas, gospel, théâtre... et ont pris plaisir à y participer. Les horaires des TAP de l'année prochaine seront modifiés.

Inscriptions 2015-2016

Les inscriptions sont ouvertes pour 2015-2016.

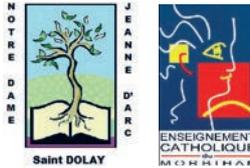
Les parents doivent d'abord se présenter en mairie munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Puis à l'école avec le carnet de vaccination à jour et le livret de famille. Les permanences pour les inscriptions se tiendront à l'école la dernière semaine du mois d'août.

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée prochaine et vous souhaitons d'excellentes vacances.

L'équipe enseignante



École Notre-Dame Jeanne d'Arc



Bienvenue à l'école NOTRE-DAME / JEANNE D'ARC

Une école riche de 105 ans d'expérience qui accueille aujourd'hui 166 enfants répartis en 6 classes pour 8 niveaux.

Les enseignements et activités

Approche par compétences dans le respect des programmes de l'Éducation Nationale; mais aussi: Informatique, Anglais, Musique

Liaison CM2/6^e: Création du Conseil École Collège avec le collège St Joseph de La Roche Bernard pour une harmonisation des apprentissages de la maternelle à la 3^e. Échanges pédagogiques préparatoires à une transition plus efficace et une meilleure intégration des CM2 au collège.

Catéchèse sous la forme d'une libre adhésion.



Salle informatique

Poste ASH

Présence d'une enseignante spécialisée qui a pour mission de « prévenir les difficultés d'apprentissage et d'aider à leur dépassement ».

Nouveautés!

2015 - 2016

- Nouveaux tracés dans la cour de récréation
- Matinée « Pré-rentree » le samedi 29 août pour les maternelles
- Séjour CM au ski
- Étude surveillée pendant la garderie
- Garderie 7h-19h sur demande - Jeux à thèmes
- Projet pédagogique sur "la nature"

Sports

Voile, piscine, judo, badminton, hockey, athlétisme, parachute, stage Poney.



Potager pédagogique

2014-2015 en images



■ Spectacle de Noël « Les 5 continents »



■ 9 écoles en réseau : journées sportives, échanges pédagogiques, temps fort caté, remise de Croix en CE1 et 1^{ère} communion en CE2



■ Jeux départementaux UGSEL56 :
2 700 enfants réunis !



■ Éclipse du 20 mars à l'école



■ 2016 : les CM en piste !

Au tour des parents, autour de l'école



■ Rand'Ogec et Marché Vert (12 avril)

Un grand merci à tous les acteurs de la communauté éducative qui font vivre notre école grâce à leur implication énergique.

Renseignements, inscriptions sur le blog de l'école :
<http://ecoleprivee-ndja-saintdolay.blogspot.com>



■ Vide ta chambre (26 nov) et Loto Opérations qui ont rapporté plus de 2000 € pour acheter des engins roulants

Équipe éducative - Direction : Hervé SCHMITT
APEL - Présidente : Céline LEVESQUE
OGEC - Président : JR LEVRAUD
AEP : Yannick MAHE

Les textes qui suivent n'engagent que leurs auteurs et sont publiés sous leur responsabilité.

Nous vous rappelons que cette rubrique est ouverte à toutes les associations dolaysiennes.

Club des Ajoncs d'Or

Le club des Ajoncs d'Or organise un voyage d'une journée le jeudi 10 septembre 2015.

MATIN : visite du cadre noir de Saumur

DÉJEUNER

APRÈS-MIDI : visite d'une cave

Des places seront disponibles, si cette sortie vous intéresse, que vous soyez adhérent ou non au club, n'hésitez pas à contacter :

GERAUD Marie-Annick au 02 99 90 28 62

FREHEL Marcel au 02 99 90 25 72

NICOLAS Gérard au 02 99 90 27 21

Université du temps libre du pays de vilaine

L'Université du Temps Libre du Pays de Vilaine organise des activités culturelles :

- conférences,
- sorties,
- cercle de lecture,
- randonnées

Renseignements au 02 99 90 96 87

Association Loisirs-danse Saint-Dolay

Saison 2015/2016



Le bureau de l'association loisirs-danse vous informe que des cours de danse "Modern-Jazz" sont assurés à partir de septembre pour les filles et les garçons le vendredi soir au Centre de Loisirs (les horaires vous seront communiqués) **pour les enfants dès 4 ans et pour les adultes** par une professeur diplômée d'état.

La cotisation annuelle est de 120 €, cotisation que vous pouvez payer par chèques-vacances ou par chèque (possibilité de remettre 3 chèques à l'inscription, chèques qui seront encaissés au cours de l'année). Nous pouvons vous fournir une attestation.

1^{er} cours d'essai gratuit

Renseignements auprès des membres du bureau :

FREHEL Fabienne 06 62 23 73 12 - POTIER Rozenn 06 80 27 15 16

Vous pouvez aussi envoyer un mail à l'adresse suivante : associationloisirsdanse@yahoo.fr

Le Rond Mitao



Après quelques mois d'activités, le Rond Mitao fait une pause pour 2 mois.

Comme chaque année, nous avons réalisé différentes animations:

- En novembre, le fest deiz a permis d'apprendre de nouvelles danses et d'accueillir des danseurs venus de différents coins de Bretagne.
- Chaque fin de trimestre, le mini fest noz est l'occasion de mettre en pratique les danses apprises durant le trimestre.
- En mars, nous avons découvert un terroir proche du nôtre avec les danses du pays de Baud.
- Fin mai, le fest noz de fin d'activités, animé par un groupe de musiciens locaux, a été suivi d'un buffet.

- Pour clôturer l'année, fin juin, le groupe passera la journée à Monterfil pour partager différentes activités autour de la culture bretonne: randonnée, repas, jeux traditionnels, concert, danses, contes..

- L'atelier de danses reprendra le mercredi 23 septembre aux horaires habituels.

Si vous êtes intéressés, venez partager l'activité avec nous.

Pour tous renseignements,

vous pouvez nous joindre au 02 99 90 24 04 ou 02 99 90 21 01

Yoga pour tous

L'association Yoga pour Tous vous informe de la reprise des cours:

- Le Mardi 8 septembre de 18h30 à 19h30
- Le Jeudi 10 septembre de 9h15 à 10h15

Les cours sont dispensés par Anita Gisclong professeur agréée par la FFHY, fédération française de hatha yoga. Ils s'adressent à tous, femmes, hommes, jeunes ou plus âgés, débutants. Premier cours de découverte gratuit.

Plus de renseignements et inscriptions au :

02 99 90 27 31; 06 75 68 76 79; famillekeroyant@orange.fr



© Fotolia - Shuva Rahim

Karaté Shito Ryu



■ Les jeunes karatéka du club lors du passage de grades de décembre 2014

Le Karaté Shito Ryu Dolaysien Vers Une Fin De Saison Riche D'évènements!!

Le KSD a, une nouvelle fois pour la saison 2014/2015, très vite trouvé sa vitesse de croisière aussi bien du côté sportif que du côté technique.

La saison de compétition pour nos plus jeunes a battu des records de qualifications au niveau national comme jamais le club en avait connu. Effectivement, pas moins de 8 qualifications aux différents championnats de France kumité et kata ont été décrochés par nos jeunes composé de: Titouan Guriec, Hugo Lequite, Romain Perrion, Sofia Rupin...

Au mois de mai, à Paris et à St-Quentin (Oise), tous ces jeunes ont représenté le club et la commune. Félicitations à eux.

Comme tous les ans, le club s'investi pour former et faire progresser ses adhérents, c'est donc avec un certain plaisir que le club a une nouvelle ceinture noire en la personne d'Hugo Machadeau jeune cadet de 15 ans et un nouveau 2^e DAN M. Christian Lechartier.

La saison fut aussi l'occasion d'effectuer un stage avec des experts japonais à Ploërmel en milieu de saison, une dizaine d'adhérents présents et impressionnés par le niveau technique de ces experts japonais. À refaire apparemment!!

Le Karaté Shito Ryu prépare déjà sa prochaine saison avec une saveur particulière car se sera la 10^e saison.

Le Club souhaite pour cette prochaine saison enrichir et étoffer son effectif en attirant différentes populations, jeunes adultes, femmes, seniors, car le karaté est une discipline qui se pratique à n'importe quel âge.

Pour tout renseignement

M. Hamon Président du KSD

Tél. 06 11 26 17 13 / 02 99 90 27 71

Manifestations

Juillet

Sam. 13 Moules-Frites et Feu d'artifice

Août

Sam. 29 Triathlon (pétanque, palets, fléchettes) - Basket

Septembre

Sam. 26 Spectacle familial Hermann Magiciens

Octobre

Sam. 31 Soirée Théâtre Jazz Lylau



Novembre

Dim. 15 Fest deiz - *Rond Mitao*

Sam. 21 Concours de belote
Ass. Loisirs, Danse

Sam. 28 & dim. 29
Exposition
Club des Ajoncs d'Or

Décembre

Ven. 4, & sam. 5
Téléthon

Dim. 6 Marché de Noël - *ACAD*
Ven. 11 Spectacle - *École*
Notre-Dame/Jeanne d'Arc

Dim. 20 Loto - *Amicale Dolaysienne*
Football